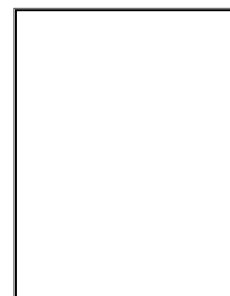


# BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Spécialité « Animateur »

Mention Animation Sociale

## DOSSIER D'INSCRIPTION ET DE VERIFICATION DES TESTS D'EXIGENCES PREALABLE TEP



**(Tout dossier incomplet sera retourné)**

Nom de l'organisme :

N° d'habilitation

Nom de famille : ..... Nom d'usage : .....

Prénom : ..... Sexe M  F

Date de naissance : ..... Age : ..... Lieu de Naissance : .....

Adresse (précisez : rue, boulevard, passage, bâtiment, allée, résidence...) : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Mail : .....

Nationalité : ..... N° de Sécurité Sociale : .....

### Exigences préalables à l'entrée en formation

- Etre titulaire du **Prévention et Secours Civiques de niveau 1** (PSC1) ou AFPS ou PSE1/2 ou AFGSU ou STT
- Justifier d'une **expérience d'animateur professionnel ou non professionnel auprès de tout public d'une durée minimale de 200 heures** (1 mois ½) au moyen d'attestation d'expérience en qualité d'animateur délivrée par la ou les structures d'accueil
- Ou bien
- Etre dispensé de la justification de l'expérience professionnelle ou non professionnelle en étant **titulaire d'une des qualifications** suivantes :
- BAPAAT ; BPJEPS ; BAFA ; BAFD ; Certificat de Qualification Professionnelle CQP « animateur périscolaire » ; « animateur de loisirs sportifs »
  - Baccalauréat professionnel « Service de Proximité et Vie Locale » ou « Accompagnement Soins et Services à la Personne » ; Baccalauréat professionnel délivré par le ministère de l'agriculture ou « agricole (toute option) »
  - Brevet d'Etudes Professionnelles « accompagnement soins et services à la personne » ; « Carrières sanitaires et sociales » ; « Services aux personnes » ; Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite Enfance,
  - Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale ; Diplôme Professionnel d'Aide Soignant ; Diplôme d'Aide Médico Psychologique ; Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur ; Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social ; Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture ; Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
  - Titre professionnel agent de médiation, information, services ; Titre professionnel technicien médiation services

Références : Arrêté du 9 novembre 2016 portant création de la mention « animation sociale » du BPJEPS Spécialité « animateur »

Conformément à l'article A212-17 du code du sport, le dossier d'inscription doit être complet 1 mois avant la date des TEP.

## Pièces à fournir pour la validation de l'inscription du stagiaire

- **Photo d'identité avec les noms et prénoms au verso (àagrafer au dossier)**
- **Copie très lisible de la carte d'identité ou du passeport**
- **Copie de l'attestation de recensement ET du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense (journée défense citoyenneté) pour les français et les françaises de moins de 25 ans**
- **Copie du PSC1**
- **Copie de l'attestation d'expérience de 200 heures minimum en qualité d'animateur délivrée par la ou les structures d'accueil**
- **Copie des diplômes**

Références : Arrêté du 9 novembre 2016 portant création de la mention « animation sociale » du BPJEPS Spécialité « animateur »

Conformément à l'article A212-17 du code du sport, le dossier d'inscription doit être complet 1 mois avant la date des TEP.